

Rennes, lundi 30 janvier 2017

Communiqué de Presse

L'ensemble de la section courante de la LGV Bretagne - Pays de la Loire qualifiée à 352 km/h.

La semaine dernière, dans le cadre des essais de montée en vitesse de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire, l'ensemble de la section courante a été parcourue à la vitesse de 352 km/h (vitesse qui correspond à la vitesse commerciale maximale prévue de 320 km/h, majorée de 10 %).

C'est une nouvelle étape franchie en vue d'obtenir l'autorisation de mise en exploitation commerciale (AMEC), préalable à la mise en service programmée le 2 juillet 2017. Ces essais montrent la capacité de l'infrastructure à pouvoir faire circuler des trains à grande vitesse en toute sécurité tout en assurant le confort nécessaire aux voyageurs.

Les essais de montée en vitesse ont démarré le 21 novembre 2016 et vont durer jusqu'à la fin du mois de février 2017 pour intégrer les essais sur les raccordements de Connerré, Sablé-sur-Sarthe, La Milesse et Laval.

Contact presse Eiffage Rail Express

Frédérique ALARY,

Tél. : +33 (0)2 23 61 49 86 – +33 (0)6 07 08 40 82

@ : frederique.alary@eiffage.com